

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 4

Rubrik: Conférence du corps enseignant du district de la Veveyse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence du corps enseignant du district de la Veveyse

PRÉSIDÉE PAR M. VILLARD, INSPECTEUR (13 février 1885.)

Après la prière d'usage, Monsieur l'inspecteur remercie et félicite Messieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices de leur assiduité aux conférences.

L'appel nominal constate la présence de tout le corps enseignant du district.

Ce zèle prouve combien chacun a à cœur l'accomplissement de son devoir, son perfectionnement personnel et les progrès de son école. Puissent ces bonnes dispositions se maintenir et se fortifier encore !

On aborde immédiatement la discussion des deux sujets mis à l'étude.

Mesdames les institutrices ouvrent les feux sur la première question dont suit la teneur :

1° *Quels sont les moyens les plus propres à produire et à entretenir une saine émulation dans nos écoles sans surexciter une trop grande rivalité entre élèves.*

Afin d'éviter des répétitions, nous avons groupé, condensé, coordonné comme suit les opinions émises par les membres de l'assemblée.

De l'émulation

L'émulation est un noble sentiment qui nous pousse à imiter et même à surpasser, par des efforts louables et généreux, ce que nous admirons chez les autres. On ne doit pas confondre l'émulation avec l'envie qui jalouse basement les avantages d'autrui et s'en attriste, qui se glorifie de ses propres succès, non à cause du devoir accompli, des obstacles vaincus, mais de la supériorité acquise sur des rivaux moins heureux. Il importe d'établir une distinction entre ces deux sentiments dont la parenté n'est qu'apparente, puisque « l'envie est un vice, et l'émulation une vertu. » Bernardin de Saint-Pierre tonne avec véhémence contre l'émulation, cause, à ses yeux, de presque tous les maux du genre humain.

« L'émulation que nous inspirons à nos enfants est, si j'ose dire, une ambition renforcée, car l'ambitieux ne veut monter tout au plus qu'à la première place ; mais l'émulation veut encore s'élever aux dépens d'un rival. Ce n'est pas assez pour lui de monter au sommet de la montagne, il veut en voir tomber ses rivaux. C'est un dieu cruel, auquel il ne suffit pas d'avoir un temple et de l'encens, il lui faut des victimes. »

J'adhérerais à cette proposition moyennant une substitution de mots très importante : l'envie au lieu de l'émulation. Il est aisé de voir que le célèbre écrivain a commis une véritable confusion d'idées.

De Jussieu me paraît bien plus judicieux quand il dit :

« Je vois un homme qui fait le bien, j'éprouve le désir de l'imiter et de mériter comme lui l'estime et la reconnaissance publiques : voilà l'émulation. »

« Ce sentiment juste, louable, utile, est presque inséparable de la nature humaine, et l'on peut dire que son absence est un vice d'organisation dans l'individu qui en est privé. Il est un des premiers qui se développent dans le jeune âge. Chez les enfants comme chez les hommes, il est un

puissant mobile, un aiguillon pressant qui, employé avec sagacité, peut offrir les plus grandes ressources pour tous les genres de perfectionnement. »

En effet, dans l'ordre moral, l'émulation a toujours produit de sublimes dévouements, d'héroïques vertus, mais il lui faut une atmosphère appropriée à sa nature délicate : en dehors de la religion elle s'altère, se dénature et se corrompt.

Certains partisans de la libre pensée visent à bannir de l'école l'enseignement religieux. Si, à Dieu ne plaise ! les règlements scolaires subissaient un jour les réformes de ces fanatiques, que deviendrait l'émulation ? Comment lui conserver son noble caractère ? On parle de morale indépendante, de vertus sans religion, comme si l'on pouvait obtenir des pommes sans pommiers, des raisins sans vignes ! Dans l'ordre moral, les vertus sont les fruits et la religion est l'arbre. On trouverait plus facilement la quadrature du cercle qu'un homme vertueux sans religion. Par contre tout le monde connaît le hideux cortège de l'irréligion : elle a beau déguiser ses vices, les vernir adroitement, ce sont des fruits de carton remplis de poisons. Un œil exercé ne s'y trompe pas longtemps.

L'émulation enfante des prodiges sur les champs de bataille. En voyant le voisin faire son devoir, chacun se sent entraîné à payer de sa personne, se rit des dangers, brave le fer de l'ennemi et rougirait d'avoir peur quand ses camarades meurent avec enthousiasme.

Personne ne condamne l'émulation du soldat sous prétexte qu'elle est plus ou moins viciée par des motifs d'un ordre peu élevé, comme le désir de l'avancement ou des distinctions honorifiques.

L'émulation exerce une immense influence sur les hommes ; son action n'est pas moins puissante sur les enfants. Chacun d'eux a des ennemis à vaincre, des obstacles à surmonter, par conséquent des efforts généreux à dépenser. La paresse a des racines vivaces dans toutes les âmes, et tend à paralyser les facultés. Mettons nos élèves en parallèle, faisons ressortir les efforts des uns, louons avec discrétion leurs humbles succès et stimulons les indifférents qui pourront égaler, même surpasser les premiers dès qu'ils voudront consentir à ne pas marchander la bonne volonté. Un tel l'a-t-il emporté aujourd'hui ? Cet avantage n'excitera pas l'envie des autres, si l'on sait tenir compte des efforts de chacun. Il en serait autrement si l'on ne témoignait de l'estime et de l'amitié qu'aux brillants élèves, c'est-à-dire à ceux dont les progrès honorent l'école et le maître. Cherchons à découvrir des qualités même dans nos élèves les moins doués — tous les maîtres en ont certainement — et servons nous-en pour combattre les défauts contraires à ces qualités chez les plus avancés. Louis, qui est le premier, a commis un léger mensonge : je mets sa conduite en regard de la franchise de Paul, un des derniers de la classe ; ce qui humilie le premier, relève le courage du second. Louis veillera à combler la lacune qui le rend inférieur à Paul, et celui-ci, heureux de voir priser ses qualités, tâchera de grandir en estime dans l'esprit de son maître et de ses camarades par un surcroît de travail et d'efforts.

« Entretenez l'émulation parmi vos élèves, dit Ch. Barrau ; un enfant que les exhortations les plus vives n'ont pu tirer de son apathie fera quelquefois des efforts extraordinaires pour ne pas rester au-dessous de son camarade. L'émulation sans jalousie est un excellent ressort entre les mains d'un maître habile. Quelques moralistes injustes envers l'émulation lui ont attribué des torts qui ne sont pas les siens. Si dans quelques jeunes esprits, elle dégénère en une fièvre jalouse, c'est que ces esprits étaient déjà ou corrompus ou bien près de l'être. Chez les enfants dont le cœur s'est conservé pur, l'émulation est un sentiment plein de charme,

qui non seulement s'allie avec l'amitié, mais la rend plus vive ; ces combats innocents, que des enfants aimables se livrent sous les yeux d'un maître, n'ont pour résultat que des défaites sans humiliations et des victoires sans orgueil. »

On reproche à l'émulation de décourager les enfants trop inférieurs à leurs condisciples pour lutter avantageusement avec eux. Dans les écoles nombreuses, le remède est facile. Il suffit ordinairement de faire passer un élève d'une division ou d'une classe supérieure dans une autre moins forte. Du reste, même avec des enfants de force très inégale, il y a possibilité d'empêcher le découragement des faibles pourvu que l'émulation embrasse l'ensemble des devoirs de l'élève, au lieu de prendre le succès pour base.

La conduite et l'application n'assurent pas toujours un succès immédiat, mais elles valent peut-être davantage. Le maître doit inscrire à l'actif de l'élève ces excellentes dispositions, et tâcher de rendre habituelle cette opiniâtreté au travail qui, à la longue, triomphe de la nature même. Considérons combien de force d'âme suppose cette ténacité à la lutte, malgré la perspective d'une défaite certaine. Ne pas en tenir compte serait une injustice, féconde en conséquences malheureuses. Dès lors, en effet, l'émulation changerait de nature et deviendrait envie et découragement, à moins d'une vertu exceptionnelle qu'il serait puéril de supposer chez les enfants.

Ceci posé, nous classerons les différents moyens d'émulation indiqués soit par Messieurs les instituteurs, soit par Mesdames les institutrices, moyens actuellement en usage dans notre contrée.

1^o *Moyens matériels.*

- a) Bons points ;
- b) Bonnes notes ;
- c) Places de chaque mois ;
- d) Récompenses mensuelles (objets divers, images, livres, médailles, etc.)
- e) Témoignages mensuels ou trimestriels ;
- f) Prix de fin d'année.

2^o *Moyens moraux.*

- a) L'éloge ;
- b) Le blâme ;
- c) Les enseignements divins sur la loi du travail.

De tous les moyens matériels énoncés ci-haut, le seul vraiment pratique et applicable à tous les cours est celui des bons points.

S'appuyant sur sa longue expérience, Monsieur l'inspecteur nous déclare que l'usage des bons points a toujours primé tous les autres stimulants dans sa classe. Aussi se fait-il un plaisir de le recommander en indiquant la manière d'éviter les inconvénients auxquels ce système pourrait donner lieu. Je veux parler du casier divisé en autant de compartiments que la classe compte d'élèves, destiné à recevoir les bons points gagnés à chaque classe. Les jetons portant le sceau de l'instituteur empêchent toute contrefaçon et contribuent à faire du moyen que nous patronnons un des meilleurs stimulants connus jusqu'à ce jour.

Quant aux moyens moraux, parmi lesquels figurent surtout les considérations religieuses, ils doivent être d'un usage fréquent pour rappeler à nos élèves la grande loi du travail ainsi que les avantages qui en découlent : paix du cœur, prospérité matérielle et morale, etc.

Arrivons à la seconde question :

2° *La tenue d'un cahier unique suffit-elle ? Si non, quel est au minimum le nombre de cahiers indispensables aux trois cours de nos écoles ?*

Avant d'arriver au cœur de la question, définissons le cahier unique tel que l'entendent la plupart des revues pédagogiques. Le cahier unique, selon les promoteurs de ce système, est un cahier assez volumineux où l'élève inscrit tout ce qui se fait en classe, depuis le commencement à la fin ; les exercices oraux aussi bien que les travaux écrits doivent y être mentionnés.

Or, tel n'est pas le cahier unique dont veut parler Monsieur l'inspecteur. Il s'agit de savoir si toutes nos matières écrites peuvent être, d'une manière pratique et utile, renfermées dans un même cahier,

La conférence, par l'organe de MM. Delley, Cochard, Gabriel, Vallélian et Favre, répond négativement. Comment, en effet, morceler, émietter des notions de géométrie ou de comptabilité, qui doivent être étudiées avec suite et former un tout pour l'intelligence de l'élève ?

Et l'écriture ne réclame-t-elle pas, et à bon droit, une place spéciale dans nos objets d'enseignement ?

A l'ouïe de ces objections qui, certes, ont une valeur réelle pour quiconque est quelque peu versé dans la pratique de l'enseignement, l'assemblée décide de limiter au chiffre de quatre le nombre des cahiers à employer dans nos écoles.

Ce sont :

- a) Cahier de langue maternelle (compositions, comptes rendus écrits, dictées, etc.)
- b) D'arithmétique et de géométrie ;
- c) De comptabilité ;
- d) D'écriture.

Monsieur le révérend curé de Châtel-Saint-Denis, mû par les sentiments d'affection qu'on lui connaît pour le corps enseignant et de généreux dévouement pour tout ce qui touche à la belle cause de l'éducation populaire, nous tient quelques instants sous le charme de sa parole à la fois bienveillante, douce, persuasive et paternelle. Il nous félicite d'abord d'avoir pour supérieur immédiat un homme aussi intelligent et dévoué que l'est M. l'inspecteur Villard. Il reconnaît également avec bonheur que le corps enseignant travaille activement à la diffusion de l'instruction, à preuve les examens des recrues de l'année dernière qui nous ont valu une place sensiblement meilleure dans l'échelle fédérale. Considérant surtout l'éducation, l'orateur nous recommande de favoriser autant qu'il est en notre pouvoir l'épanouissement des différentes vocations. Entretenir, développer et fortifier les germes de piété déposés dans le cœur de l'enfant, telle sera la base d'une éducation solide.

M. Andrey, préfet, joint ses félicitations à celles de Monsieur le curé à l'endroit de Monsieur l'inspecteur et du corps enseignant. Il saisit cette occasion pour prier les instituteurs d'aviser immédiatement les parents lorsqu'un enfant aura manqué la classe, ce dans le but d'éviter certaines difficultés qui peuvent surgir entre parents et autorités.

La séance se termine par de sympathiques remerciements aux membres honoraires et par une dernière parole d'encouragement adressée à Mesdames les institutrices et à Messieurs les instituteurs.

Châtel-Saint-Denis, 9 mars 1885.

Le Secrétaire

Jh. Duc, instituteur.

